



## Préambule – éléments préalables à la lecture du projet de PCAET

L'idée de lancement d'un PCAET à l'échelle du Bassin d'Aurillac, du Carladès et de la Châtaigneraie a été validée le 15 février 2018 par délibération du Syndicat Mixte du SCoT, puis par délibérations concordantes des EPCI adhérentes.

Parmi les 3 EPCI concernés, l'un d'entre eux (la Communauté de Communes de Cère et Goul) participe à cette démarche de façon volontaire. C'est dire l'intérêt que représente ce Plan pour les collectivités qui se sont regroupées : une réelle opportunité de se lancer dans la transition énergétique et écologique, de trouver ensemble des solutions et de mettre en place des actions très concrètes. Ainsi, après avoir été créé sur la base de l'élaboration d'une stratégie partagée en matière d'aménagement du territoire, via le Schéma de Cohérence Territoriale, le Syndicat Mixte du SCoT BACC entend donc poursuivre son rôle d'appui et de coordination des collectivités et des acteurs du territoire en matière de développement durable.

Début 2019, c'est le bureau d'étude B&L Evolution qui a été désigné pour accompagner le territoire dans l'élaboration de sa stratégie de lutte et d'adaptation face aux changements climatiques

La PCAET a été construit autour de 5 axes structurants et 2 principes transverses :

### 5 axes sur lesquels le territoire s'engage :



I. Des logements éco-rénovés et un urbanisme durable



II. Des mobilités partagées, collectives et actives accessibles à tous



III. Une activité agricole locale exemplaire et résiliente face aux dérèglements climatiques



IV. Une économie locale qui s'engage durablement et des savoirs-faires orientés vers la transition énergétique du territoire, encouragée par une consommation locale responsable



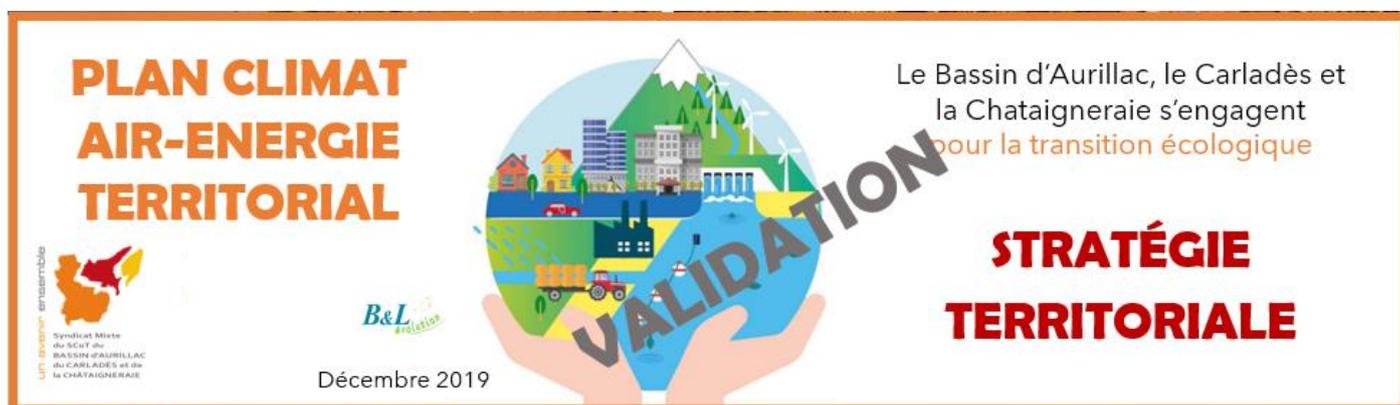
V. Une production d'énergie qui valorise les ressources locales et renouvelables du territoire



## Avec 2 principes transverses :

- La communication et la sensibilisation
- La mobilisation et l'accompagnement des acteurs et citoyens du territoire

La première phase de diagnostic du PCAET menée par le bureau d'études B&L EVOLUTION en 2019, s'est organisée conformément au phasage prévu. Un séminaire de sensibilisation des élus et des agents a été mis en place en septembre 2019. Il a permis la présentation du Diagnostic. Ce dernier a fait l'objet d'échanges lors des réunions publiques, dans le cadre du Club Climat et lors d'ateliers partagés avec les acteurs institutionnels à l'automne 2019. Ainsi Les échanges autour des enjeux propres au territoire ont permis un travail collectif autour de la stratégie qui a été validée fin 2019.



Début 2020, le Club Climat et les acteurs du territoire ont travaillé à l'émergence d'actions à inscrire dans le futur plan. Cependant, L'épidémie de COVID19 en 2020 et 2021, puis les élections municipales ont mis un frein à la finalisation du plan d'action du PCAET. A la suite, en raison du déficit d'ingénierie interne au syndicat mixte, les dernières validations préalables à la consultation des PPA ont pris du retard.

Le travail conduit a tout de même abouti à la définition de 19 orientations validées, et l'écriture de 40 actions. La dernière étape d'intégration des recommandations des PPA (personnes publiques associées) a été assurée en interne par l'équipe du Syndicat Mixte du SCoT depuis 2023, qui a pris en compte un maximum de remarques. Le plan ainsi ajusté, validé par les élus de la commission ad hoc du 27 novembre 2024 et le comité syndical du décembre 2025.

Par ailleurs, des efforts ont été produits pour mettre à jour le PCAET, y apporter les remarques nécessaires pour une bonne compréhension des orientations et des objectifs. Les éléments de méthode de calcul, et de choix des scénarii retenus sont précisés dans le document.

A défaut d'avoir pu répondre exhaustivement à toutes les remarques de PPA, une réunion de partage a été sollicitée auprès des services de l'Etat (DDT). Compte tenu du retard pris, il a été décidé de ne pas remanier l'ambition, les orientations et de redéfinir des objectifs plus ambitieux, ni de réécrire des fiches-actions ou d'ajouter de nouvelles thématiques, d'autant qu'elles avaient été travaillées avec l'ensemble des acteurs du territoires, qui s'étaient mobilisés au sein d'un collectif citoyens (Club Climat) et/ou dans la cadre d'atelier thématiques.

Par ailleurs, le Schéma de Cohérence territoriale approuvé en 2018, a fait l'objet d'une évaluation qui a mis en évidence la nécessité de reprendre ce document stratégique dans son entièreté. Le bureau d'étude chargé de la révision générale du SCoT doit faire une analyse de la présente version du PCAET. A la suite, les élus prendront la décision quant à l'éventuelle mise à jour, et intégration du PCAET au SCoT. L'idée étant de renforcer la puissance réglementaire du PCAET en construisant un SCoT-AEC.

C'est en prenant en compte tous ces enjeux que les élus ont décidé de valider la finalisation du PCAET et donc la présente phase de consultation du public.

-----

Aujourd'hui, sans préjuger de l'analyse qui sera réalisée par le bureau d'étude CITTANOVA, il est sûr que certains objectifs seraient à reconsidérer : notamment ceux portant sur la production d'énergies renouvelables. En effet, la crise sanitaire et la crise énergétique ont modifié les dynamiques et engagements sur le sujet.

De même, l'intégration du PCAET au SCoT, permettra de renforcer les sujets santé - environnement et alimentation durable, mais aussi de proposer une mobilisation partagée avec certains acteurs du territoire, et notamment le monde agricole, pour qui les enjeux liés au climat impliquent une adaptation et une transition sans précédent. Sur le territoire du BACC, et globalement dans le Cantal, ces sujets sont bien plus prégnants aujourd'hui qu'en 2018.

Les autres thématiques considérées comme sous-représentées dans le PCAET actuel (adaptations au changement climatique, résilience des territoires, économie circulaire, vacances de logements...) auront donc toute leur place dans les échanges de ces prochaines années et sur la planification future.

-----

L'objectif, en finalisant ce PCAET, bien plus qu'une approbation réglementaire, est de relancer la mobilisation de tous les acteurs sur ces sujets, et de concrétiser au sein du SCoT, voir d'aller plus loin que les actions prévues, tout en s'appuyant sur l'analyse de l'évaluation environnementale du projet et l'avis de la MRAE.

Notons par ailleurs qu'en 2022, le BACC est entré dans un démarche Territoire Engagé dans la Transition Ecologique (TETE), et a pris des engagements dans le cadre du Contrat d'Objectif Territorial signé avec l'ADEME en 2023. A ce titre, certaines actions prévues dans le PCAET ont été priorisée, et une chargée de mission est mobilisée sur l'animation du PCAET. En complémentarité du tableau de suivi des objectifs et actions construit par B&L Evolution (cf ci-après), les audits indépendants réalisés dans le cadre du COT permettront de mesurer les avancées du PCAET annuellement.

Pour mémoire, liste des objectifs du PCAET à ce jour :

## Orientations stratégiques du PCAET BACC

B1	Rénover le bâti existant et lutter contre la précarité énergétique
B2	Remodeler l'aménagement via un renouvellement urbain, une réhabilitation des logements vacants et des constructions exemplaires
M1	Renforcer l'attractivité et développer le réseau de transports collectifs, routiers comme ferroviaires
M2	Mutualiser les déplacements par le covoiturage afin de limiter l'utilisation de la « voiture solo »
M3	Encourager l'usage des mobilités actives et faciliter l'intermodalité
M4	Diminuer l'impact des trajets quotidiens des particuliers
A1	Adapter les pratiques à l'évolution des régimes hydrologiques induite par le changement climatique
A2	Favoriser un changement des pratiques et des mutations de modèles agricoles
A3	Favoriser une gestion durable de la filière forestière
E1	Favoriser une consommation locale et responsable et les circuits courts
E2	Inciter une dynamique locale, innovante et durable auprès des entreprises, artisans et pour le développement économique local
E3	Optimiser la gestion des déchets
E4	Adapter le tourisme au dérèglement climatique
ENR1	Structurer la production d'énergies renouvelables
ENR2	Développer la production locale d'énergies renouvelables
ENR3	Encourager à la sobriété énergétique
G1	Sensibiliser et mobiliser les acteurs autour du Plan Climat Air Energie Territorial
G2	Trouver des financements pour le Plan Climat
G3	Suivre et évaluer le Plan Climat sur tout le territoire

## Le plan d'action simplifié du COT signé avec l'ADEME (2022-2026)

Territoire concerné				Action	Référentiel		
BACC	CABA	CCCC	CCCG	Intitulé d'action	Climat Air Energie	Economie Circulaire	Objectifs locaux ADEME
SM				Approuver le PCAET	x		x
SM	CABA	CCCC	CCCG	Instaurer la gouvernance du PCAET : responsable, équipe projet, comité de pilotage, réseaux	x		x
SM				Suivre le PCAET : tableau de bord permanent des actions, 2 bilans / an sur les actions	x		x
SM	CABA	CCCC	CCCG	Communiquer : établir un plan de communication, développer des outils	x		x
SM				Construire des documents pédagogiques sur le PCAET	x		x
SM	CABA	CCCC	CCCG	Sensibiliser et former les agents des collectivités sur le PCAET et la sobriété	x	x	x
SM	CABA	CCCC	CCCG	Proposer aux élus des visites de sites avancés sur la sobriété et les ENR	x	x	x
SM	CABA	CCCC	CCCG	Sensibiliser le public jeune à la transition écologique et énergétique	x	x	x
SM	CABA	CCCC	CCCG	Inciter les familles à économiser l'eau et l'énergie (défi de familles à énergie positive)	x	x	x
SM	CABA	CCCC		Définir un modèle économique pour financer la transition énergétique	x		
SM	CABA	CCCC	CCCG	Engager un programme d'adaptation au changement climatique	x	x	x
SM	CABA	CCCC	CCCG	Réaliser un PLP DMA (plan local de prévention des déchets ménagers et assimilés)	x	x	x
SM	CABA	CCCC	CCCG	Se structurer en Economie circulaire : établir un Plan Local d'action, ingénierie, équipe projet	x	x	x
	CABA	CCCC	CCCG	Poursuivre l'accompagnement des particuliers dans la réduction et la valorisation des déchets	x	x	x
SM	CABA	CCCC	CCCG	Valoriser les biodéchets	x	x	x
	CABA			Lancer une stratégie de plan alimentaire territorial (PAT)	x	x	x
	CABA	CCCC		Améliorer le transport de marchandises et la logistique (circuits courts)	x	x	
	CABA	CCCC	CCCG	Autour du vélo	x		
	CABA		CCCG	Lancer des solutions d'évitement de l'autosolisme, développer l'offre multimodale	x	x	
	CABA	CCCC	CCCG	Réaliser les plans de mobilité (PMS)	x	x	x
	CABA	CCCC	CCCG	Poursuivre le développement des bornes de recharge électrique	x		
	CABA	CCCC	CCCG	Continuer d'équiper les collectivités en véhicules électriques	x		
	CABA	CCCC	CCCG	Equiper les bâtiments publics en ENR électrique	x	x	
SM	CABA	CCCC	CCCG	Poursuivre le développement de la chaleur renouvelable et des réseaux de chaleur	x	x	
SM	CABA	CCCC	CCCG	Mettre en place des outils juridiques, techn., financiers pour développer les énerg. renouvelables	x	x	
SM	CABA	CCCC	CCCG	Poursuivre les plans bâtiments (PREB) et se doter des moyens financiers de rénovation	x	x	x
	CABA	CCCC	CCCG	Suivre les bâtiments des EPCI et des communes, mettre en place des outils (énergies, eau)	x	x	x
	CABA	CCCC	CCCG	Accompagner et conseiller les habitants /petites entreprises, sur la rénovation et les ENR	x	x	x
SM	CABA	CCCC	CCCG	Encourager la rénovation énergétique auprès des acteurs du territoire	x	x	x
	CABA	CCCC	CCCG	Aménagement urbain des centres bourgs (habitat de qualité, mobilité "apaisée", commerces)	x	x	
	CABA	CCCC	CCCG	Elaborer un schéma directeur eau potable & assainissement.	x	x	x
	CABA		CCCG	Optimiser la gestion des eaux pluviales	x	x	
			CCCG	Mieux maîtriser le foncier agricole	x	x	
	CABA	CCCC	CCCG	Préserver les ressources en eau et les sols	x		
SM	CABA	CCCC	CCCG	Protéger et valoriser les zones humides	x		

Enregistrement automatique PCAET\_BACC\_Tableau de suivi\_co... Dernière modification : 27 mai

Rechercher

Fichier Accueil Insertion Dessin Mise en page Formules Données Révision Affichage Automatiser Aide

G106 : Massifier la pédagogie et la sensibilisation à tous niveaux pour changer les habitudes et les comportements

### Plan Climat Air Energie Territorial du Bassin d'Aurillac, du Carladès et de la Châtaigneraie - Tableau de Suivi de la mise en œuvre des actions

**Sommaire**

- I. Habitat et urbanisme
- II. Mobilité et déplacements
- III. Agriculture, forêt et espaces naturels
- IV. Economie locale
- V. Nouvelles énergies
- VI. Mobilisation et gouvernance
- VII. Collectivités exemplaires

Détails actions							Détails indicateurs de suivi			Suivi mise en œuvre	Suivi mise
Axe	N° Orientation stratégique	Orientation stratégique	Niveau de Priorité (de 1 à 3)	N° Action	Action	Temporalité action	Interlocuteur / Ressource	Indicateur de suivi	Méthode de collecte	Objectif	Obj
<b>Axe I : Habitat et urbanisme</b>											
	1	Rénover le bâti existant et lutter contre la précarité énergétique	XXX	B1.1.	Encourager la rénovation énergétique auprès des acteurs du territoire	Court terme	Syndicat du SCOT du BACC (Service transition énergétique)	Nombre de propriétaires sensibilisés à la rénovation énergétique	Recensement des propriétaires ayant été sensibilisés via les actions de la CC	250 par an	600 par an
				B1.2.	Rénover les bâtiments des ménages en situation de précarité énergétique	Court terme	EPCI (Service habitat)	Nombre d'OPAH réalisées	Suivi des OPAH réalisées	-	-
				B1.3.	Accompagner et conseiller les habitants sur la rénovation énergétique via une Plateforme Territoriale de Rénovation Énergétique (PTRE)	Court terme	Syndicat du SCOT du BACC (Service transition énergétique)	Nombre de dossiers accompagnés par la plateforme	Suivi des fréquentations et dossiers de la plateforme	100 par an	150 par an

Accueil - Lisez-moi Suivi des actions Impacts des actions Moyens alloués Graphiques des moyens corrigés

Extrait du tableau de suivi du PCAET